

*Initiatives ministérielles*

Une fois cette décision prise, la communauté internationale devait trouver le moyen de régler la situation. Une situation extrêmement difficile à régler parce qu'elle est très instable.

Le député d'Esquimalt—Juan de Fuca nous a rappelé certains problèmes qui existent dans cette contrée. Les tensions sont énormes. La politique nous affectivement d'étranges amitiés et dénouent parfois aussi d'autres amitiés.

La coalition formée uniquement—et pour la première fois de notre histoire—pour régler la situation au Moyen-Orient est très fragile, et lorsqu'il faut tenter de déterminer à quel moment on décide que les sanctions n'auront pas d'effet et qu'il convient de prendre d'autres mesures pour faire appliquer la volonté du monde de restaurer l'ordre et de dissuader l'agression. . .

Il importe de reconnaître que la situation est très instable. Si nous ne faisons rien, le prix serait élevé. Par conséquent, je crois que les Nations Unies ont eu parfaitement raison de fixer un délai par l'intermédiaire du Conseil de sécurité après avoir imposé les sanctions et après que les pays du monde se furent montrés prêts à aller en Arabie saoudite pour empêcher toute nouvelle expansion de l'Irak. Ou bien l'Irak avait l'intention de respecter les résolutions du Conseil de sécurité, ou bien elle n'en avait pas l'intention.

Le problème dans l'analyse des sanctions, c'est qu'on suppose qu'elles auraient limité la puissance militaire de l'Irak et auraient poussé ce pays à se retirer du Koweït. Je pense que cette supposition est hautement douteuse.

Tout au contraire, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a souligné que peu importe les effets des sanctions sur l'Irak, elles n'ont modifié en rien son pouvoir militaire.

Il est aussi naïf de supposer que si les sanctions avaient commencé à avoir un tel effet et avaient amoindri la capacité militaire de l'Irak, elles l'auraient amenée à évacuer le Koweït. La coalition visant à dissuader toute agression au Moyen-Orient est instable. Il y a beaucoup de points en litige, et conflit entre Israël et ses voisins arabes n'en est qu'un.

Les tensions entre Arabes musulmans qui vivent au Moyen-Orient et Arabes non musulmans qui font partie des troupes étrangères a aussi un effet déstabilisateur. Saddam Hussein a tout à gagner avec le temps parce qu'ils peut choisir son moment pour tenter de déstabiliser la coalition. Je peux imaginer la situation s'il commençait à trouver que les choses se corsent en matière d'interdictions imposées à la navigation, et pourtant il s'agit là d'un ensemble de sanctions très peu contraignant. Il y a certainement des éléments factices et de très grosses brèches au sein de la puissance militaire en place. Ce n'est pas du tout évident qu'une telle situation n'amènerait pas Saddam Hussein à poser un geste militaire désespéré dans l'espoir de déstabiliser la coalition et de l'empêcher d'agir. Plus la coalition internationale attendra, plus il lui sera difficile de conserver sa cohésion, parce que ses différences internes prendront une importance croissante.

• (2040)

Nous sommes en présence d'une situation très rare et très fragile. Elle a été rendue possible par la réduction des tensions de la guerre froide. J'ai été très touchée par la lecture qu'a fait la députée de Mount Royal de la lettre d'un témoin des événements d'avant la Seconde Guerre mondiale. Il vaut mieux éviter de chercher des analogies exagérées avec le passé, mais il importe aussi de tirer les leçons de l'histoire.

Nous devons nous arrêter à penser que si l'ONU a été incapable de dissuader efficacement les agressions au cours des 45 dernières années, c'est en partie le résultat de la guerre froide. La guerre froide a notamment eu pour conséquence d'amener des dizaines et des dizaines de millions de personnes à vivre dans l'oppression et sous un régime dictatorial, dans les pays d'Europe de l'Est.

Je suis née en 1947, juste après la guerre. J'ai 43 ans. Il y a des gens de mon âge qui n'ont jamais connu la liberté, et les conditions de vie qu'ils ont connues sont la conséquence directe de l'incapacité de la communauté internationale à empêcher les agressions, à la fin des années 30.

Nous parlons du coût engendré par la non-dissuasion des agressions. C'est un coût que doivent souvent assumer plusieurs générations. C'est ce coût direct de la non-dissuasion des agressions à la fin des années 30 qui a permis à l'Union soviétique, un régime absolument non démocratique, après la Seconde Guerre mondiale, d'envahir une grande partie de l'Europe de l'Est, constituée de pays qui avaient été démocratiques avant la guerre.